



Compte rendu rencontre du 18 novembre 2023 « La forêt en Essonne »

1^{ère} présentation, la gestion des forêts : Luc Baret

– Présente la répartition des espaces boisés en Essonne. Les espaces publics (Sénart, Verrières, Dourdan... sont gérés par ONF) ; les espaces privés représentant 75% de l'ensemble de la surface boisée en Essonne.

– Ces forêts sont constituées essentiellement de feuillus (Chênes, châtaigniers, charmes, bouleaux...) et de 10 à 15% de résineux (pins sylvestre...)

– La gestion des forêts (publiques et privées de plus de 20 ha) se fait selon un processus en 3 temps (analyses, synthèses, plans d'action)

– En plus des espaces boisés, est relevée l'importance et la richesse pour la diversité, des milieux ouverts (qui demandent un entretien régulier afin de ne pas disparaître) des arbres morts à garder au sol, des lisières...

– La production et la captation carbone des forêts varie face au changement climatique, en fonction de l'environnement (chaleur, sécheresse, tempête...) et de son âge.



Questions/réponses

Q (ADEBO 77) « les puits de carbone restent importants et à valoriser pourtant la captation de carbone de 70 millions de tonnes en 1970, a été réduite de moitié aujourd'hui. »

R (ONF) Cette diminution est due principalement aux sécheresses, aux feux, à la mortalité des arbres. Concernant les coupes, celles-ci n'ont pas notablement augmentées, sauf lorsque les forêts sont malades comme actuellement dans l'Est de la France.

Mais si la forêt séquestre du carbone, elle est aussi attendue pour se substituer aux énergies fossiles (constructions, chauffage...)

Q (Amis du Bois de Verrières) « Les plans de coupes que nous avons reçus montrent que 90% de la croissance naturelle de la forêt va être reprise par les coupes nouvelles. Les forêts domaniales sont trop exploitées, alors que nous avons déjà trop peu de forêt en Ile-de-France. Il faut privilégier les politiques de conservation aux politiques de production. »

R (Fransylva) On ne récolte en France que 60% de la production annuelle et la forêt française a doublé de surface en 2 siècles. De plus, utiliser les arbres – surtout les plus vieux - c'est réutiliser le carbone. La dynamique des coupes n'est pas à combattre si on replante (un arbre jeune captant plus de CO₂ qu'un vieil arbre)

Q (ADEBO 77) « Il faut capter le carbone mais également maintenir la vie dans la terre, le cycle de l'eau... et ne pas diminuer la résilience des forêts. »

R (ONF) actuellement l'Etat ne demande pas plus de coupes et en région parisienne nous n'avons

pas cette augmentation de 20%, (article du « Monde »). Pour comprendre ces chiffres, une année ne représente rien, il faut analyser par périodes plus longues (20 ans).

Aujourd'hui les arbres sont stressés, (sécheresses, dérèglement climatique, champignons, maladies, insectes...) cette crise sanitaire est reconnue pour certaines forêts. Cette reconnaissance autorise l'ONF à déroger au plan de gestion en place, qui normalement cadre ses actions. Si des châtaigniers jeunes et malades sont abattus, on réduit les coupes.

Q (Assos Gif-sur-Yvette) « Les coupes rases sont un inconvénient connu, entraînant un appauvrissement et des difficultés lors des replantations. L'ONF nous dit qu'elles sont exceptionnelles, or 87% des projets reprendraient ces coupes rases. 2/3 des coupes prévues jusqu'à 2030 seraient dites « rases », qu'en pensez-vous ?

R (CNPF) : Ces coupes rases existent depuis des années et n'ont pas empêché le développement des forêts. Comme déjà dit, certaines coupes rases sont « obligées » par le changement climatique (maladies). Au niveau national les schémas régionaux ont été revus afin que ces coupes soient limitées (inférieures à 5 ha), sinon il faut en justifier la raison.

Q (Montgeron Environnement) : Nous sommes dans l'Essonne, pas dans la métropole du Grand Paris, et vous n'avez pas parlé du bilan carbone du bois de chauffage ? Vous évoquez l'accroissement des forêts mais qu'appelle-t-on une forêt ? Un champ d'arbres pour moi n'est pas une forêt !

De plus cette matinée était réservée à l'expression des associations, et nous sommes ici à poser des questions à des professionnels !

R (ONF) Pour faire une forêt il faut beaucoup d'années ! et il faut plus d'un siècle pour qu'elle soit en équilibre production/captation. Les forêts d'Ile de France continuent donc à capter le carbone parce qu'elles ont été entretenues.

2^{ème} intervention, les conflits d'usage : Danielle Albert

Après la tempête de 1999, il faut sécuriser et restaurer le domaine forestier. Mais une autre cause de dégradation existe alors liée aux passages du public. Il fallait donc aussi établir une communication avec ces publics.

Chaque forêt étant un écosystème spécifique (historique, sols, mode de plantations...) nous avons (dans une forêt privée) établi une signalisation et, aidés par les enfants des écoles, établi une charte du promeneur. En effet si une forêt privée tolère les promeneurs, elle n'a pas vocation à les accueillir.

Nous proposons que les propriétaires de forêt soient mieux formés, et que puisse se mettre en place des trios référents (élus, associations et propriétaires) afin de mettre en place et de diffuser des comportements protecteurs pour la forêt.



Car nous rencontrons, en tant que propriétaires, d'autres difficultés : si grâce à la pose des panneaux explicatifs, la forêt semble mieux respectée par les publics, la chasse doit également y trouver sa place. La forêt doit aussi avoir des espaces pour les cervidés (qui peuvent représenter un risque pour les arbres) et les sangliers (qui labourent les sols), une gestion des animaux est donc également nécessaire, mais elle comporte des limites et des difficultés aux promeneurs. La solution serait alors d'organiser les périodes de chasse, de les afficher et de les diffuser.

A propos des coupes de bois, si certaines ont comme cause la conversion d'un territoire, des raisons sanitaires ou des modes de plantation (ex : peupliers en futaies régulières), d'autres coupes permettent d'avoir de la lumière et de l'eau pour lesquelles les arbres entrent en compétition. Les petits arbres coupés pour favoriser la pousse des beaux arbres sont destinés au bois de chauffage. De même, sont aussi coupés les arbres qui envahissent les landes à bruyères si utiles pour les oiseaux et les écosystèmes (champignons, vie souterraine...)

Q (Orge Hurepoix Environnement)

Il existe aussi d'autres atteintes aux services immatériels que nous rend la forêt, les dépôts sauvages (création de l'association les sentinelles vertes qui lutte contre ces dépôts)

3^{ème} temps, table ronde, la forêt face au réchauffement climatique

A. Colinot (CNPF) - M. Béal (ONF) - R. Foucher (Fransylva) - C. Carsac et L.Baudon (ENE)

CNPF : pour sensibiliser les propriétaires de bois et forêts, les moyens sont faibles avec seulement 3 conseillers forestiers pour toute l'Ile de France.

Pour répondre au défi posé par le réchauffement climatique, nous disposons désormais d'un levier réglementaire. La loi récente du 10/07/23, fait passer l'obligation des documents de gestion durable pour les surfaces de 20 ha (avant c'était 25 ha). Un référent de secteur est nommé pour les incendies de forêt, avec un état des lieux pour prévenir ces incendies.

Sur le plan technique, le diagnostic est renforcé : diagnostic à la parcelle sur les arbres, les sols, l'eau, le climat...

Des actions sont entreprises, planter, mais différemment (en fonction du soleil, de l'eau...). Le labour est terminé, le sol est décompacté en profondeur.

Enfin, des études du CNPF accompagnent (avec un réseau de scientifiques) une migration assistée, du Sud vers le Nord dans le but de tester des essences nouvelles dans les régions. Exemple le chêne pédonculé est remplacé par le chêne chevelu ou de Hongrie.

ONF : en 2h, la tempête de 1999 a détruit en forêt de Rambouillet 20 ans d'arbres ! Aujourd'hui contre les tempêtes insidieuses que sont le dérèglement climatique et les maladies, nous avons la télédétection, et nous agissons avec l'INRAE par tâtonnements/essais. L'objectif est de ne pas laisser la forêt seule face à ces dérèglements.

Une partie est laissée en libre évolution (zones tests)

Dans les zones d'intervention, nous élaborons des diagnostics (maladies, essences touchées, adaptées, non adaptées...) les forêts hétérogènes seront plus résilientes au changement climatique.

Cette remontée des espèces se fait par petites zones, adaptées aux sols, c'est une régénération



assistée.

Reste la possibilité de planter des arbres venants d'autres parties du globe mais cette expérimentation est très réglementée, il nous faut favoriser d'abord la génétique locale.

Fransylvia : les propriétaires forestiers en Ile-de-France sont de petits propriétaires, 85% possèdent moins d'un ha, ils sont environ 150 000.

Il nous faut motiver ces petits propriétaires à s'occuper de leur forêt : étudier les problèmes d'eau (zones marécageuses détruites par les engins) le rythme des travaux, les coupes (petites pour favoriser la régénération naturelle) les maladies...

Il nous faut donc faire pression pour l'embauche de conseillers forestiers, l'Etat et les départements ont été sensibilisés à nos difficultés de gestion.

ENE : à propos des forêts, nous sommes entrés dans une démarche, elle doit se poursuivre car le problème est général et ENE est un rouage essentiel dans l'engagement régional.

Présent aux actes du 8 juin 2023 sur la survie des forêts franciliennes (rapport du GIEC présenté par FNE-IDF).

Rédaction d'un manifeste commun sur le réchauffement climatique. (corridors écologiques, usages des massifs forestiers, anticiper, adapter...).

Arrêter la spécialisation des espaces, travailler sur de petites surfaces, mieux contrôler l'urbanisation.

Approfondir les usages du bois, les fonctions récréatives de la forêt qui passionnent les associations, et surtout obtenir plus de moyens.

Fransylva : la perte de la biodiversité dans les forêts privées se généralise, mieux qu'un encadrement réglementaire, il faudrait rencontrer les petits propriétaires, leur fournir des outils d'analyse, mais un plan de gestion demande 2 jours de travail et le manque de moyens pour l'IDP (indice de diversité potentiel) est criant.

ONF : l'ONF rend accessibles tous ses plans de gestions sur Internet, et des instances de concertations ont été mises en place.

Conclusion de la matinée : Philippe Rogier, Directeur départemental des territoires de l'Essonne

Si on peut relever la qualité des échanges qui ont eu lieu tout au long de cette matinée, on notera la complexité de la multiplicité des usages et la complexité des temporalités quand on évoque la forêt, la nature, et ses nécessaires adaptations.

Pour les 50 ans que fête aujourd'hui ENE, je lui souhaite, alors qu'elle atteint l'âge de sa maturité, de poursuivre ses travaux : ses productions méritent d'être saluées comme ses propositions de travail avec les services institutionnels en notant la qualité de ses participations aux commissions départementales.

Fin de la matinée qui se conclue par un verre de l'amitié à l'occasion
des 50 ans d'Essonne Nature Environnement